



Réseau
Aquitain du
Paysage

PAYSAGES DE L'ÉNERGIE

Histoire, actualités, perspectives,
vers des projets énergétiques territorialisés

Compte-rendu et mise en perspective des sujets abordés lors de la journée-atelier du RAP tenue le 4 novembre 2014 à l'ENSAPBX, rédigé par Margaux Vigne :

1. Introduction : croiser question paysagère et question énergétique
2. Trois territoires d'études
3. Préalable historique et géographique : pour une lecture énergétique des paysages
4. Énergies et paysages : quelques traces des débats
5. Échelles de réflexion et d'action : problématiques et enjeux de la territorialisation des projets énergétiques
6. Outils et projets : quelques pistes
7. Pour aller plus loin

1

INTRODUCTION : CROISER QUESTION PAYSAGÈRE ET QUESTION ÉNERGÉTIQUE

Dans le contexte actuel d'épuisement des énergies fossiles et de changement climatique, les débats sur la **transition écologique** sont devenus un des enjeux les plus importants des années à venir, et parmi ceux-ci la question du développement des **énergies renouvelables** en particulier. C'est un sujet sur lequel on observe à la fois une grande attente sociale, un vrai portage politique, et un débat de société plus large.

Cette journée de rencontres «Paysage de l'énergie», organisée par le Réseau Aquitain du Paysage, s'inscrit dans ces sujets d'actualité. Le postulat de la journée est que projets de paysages et projets d'énergies renouvelables gagneraient à être pensés ensemble. Le défi est d'amorcer une réflexion collective qui croise la question paysagère et la question énergétique.

Le paysage est le plus souvent support de logiques de défense, de protection, de lutte contre les projets d'énergie renouvelables, ou alors se déploie à travers l'étude des **impacts paysagers** et des stratégies **d'intégration visuelle** ou de **compensations écologiques**. Le paysage y est la plupart du temps **réduit** à sa dimension esthétique et patrimoniale, et parfois à sa dimension écologique. D'un autre côté, de nombreux projets d'implantation d'énergies renouvelables se basent sur des critères exclusivement techniques, industriels et économiques. Le postulat de la journée est donc que projets de paysages et projets d'énergies renouvelables gagneraient à être pensés ensemble. Le défi est d'amorcer une réflexion collective qui croise la question paysagère et la question énergétique.

Le RAP a pour objectif la mise en relation des **acteurs publics du paysage**, la mise en commun des expériences et la formation réciproque aux différentes problématiques du paysage **en Aquitaine**. L'idée de ces journées est également de se donner un temps de **recul réflexif** et **d'anticipation prospective** en complémentarité par rapport à l'opérationnel du quotidien professionnel avec du recul sur les pratiques. Les rencontres du RAP tentent aussi d'aborder le paysage par ses relations avec d'autres sujets en phase avec l'actualité et les enjeux du territoire.

2 TROIS TERRITOIRES D'ÉTUDES

Cette journée a combiné des **interventions théoriques** et des **ateliers de travail en groupe** sur des territoires précis. Des interventions d'acteurs locaux ainsi qu'un corpus de documents ont permis aux participants de se saisir des problématiques propres à chaque territoire concernant les relations entre paysages et énergies. Dans chaque groupe les participants avaient des profils très divers : STAP, DDT, CAUE, FFP, collectivités territoriales, paysagistes conseils, paysagistes praticiens, enseignants, chercheurs, ...

- le matin l'objectif était de faire une analyse et une **lecture énergétique des paysages** ;
- l'après-midi l'idée était d'adopter une approche prospective de **scénarios paysagers et énergétiques** pour les territoires concernés.

(Le compte-rendu ne suit pas cette structuration et n'est pas exhaustif sur l'ensemble des questions abordées au sujet des trois sites, mais vous trouverez ci-dessous une présentation sommaire des sites étudiés et de leurs problématiques.)

Le PNR des Landes de Gascogne : un territoire à fort potentiel énergétique

Le PNR existe depuis 1970 et couvre environ 330000 hectares. Après une histoire qu'on évoquera plus précisément par la suite, le paysage actuel du parc, constitué de **forêt plantée**, est assez récent. Le territoire du parc (ainsi que ses paysages et son économie) a été fortement fragilisé par la **tempête Klaus** en 2009 et se questionne actuellement sur son devenir dans un contexte de changement climatique. La forêt, qui couvre 90% du territoire du parc, a été le milieu le plus touché. La destruction d'un tiers du massif est aussi synonyme d'une libération énorme de **foncier**. Cela peut donner une vision des Landes comme d'une réserve d'espace disponible et en fait un territoire aujourd'hui fortement soumis à la pression liée à l'installation de **projets d'énergies renouvelables**.

Les montagnes pyrénéennes : le maintien des usages et des paysages existants

La Vallée d'Aure se situe dans la zone d'adhésion du Parc National des Pyrénées. Il s'agit d'une vallée montagnarde, marquée par la **production hydro-électrique** et donc des relations historiques entre question paysagère et question énergétique. Aujourd'hui se pose la question du devenir de ces territoires, et en particulier de la gestion des **zones intermédiaires**, sujettes à la reforestation et à la **fermeture des paysages**. Plus en altitude, dans les Pyrénées Atlantiques, les projets **d'électrification des cabanes d'estives** posent la question du rôle des projets énergétiques dans le **maintien des usages** traditionnels et donc dans l'**entretien des paysages** de montagne.

Le site d'Hostens (domaine départemental) : l'après-exploitation et la reconversion patrimoniale, naturelle et touristique

Au sein du PNR des Landes, ce site est un exemple de reconversion d'une **exploitation industrielle d'énergie fossile**. L'extraction de **lignite** a duré des années 1930 aux années 1960. L'arrêt de l'exploitation a entraîné la remontée de la nappe phréatique, ce qui a formé des **lacs** au niveau des anciennes excavations. Le site, aujourd'hui propriété du CG et classé «espace naturel sensible» combine des **milieux écologiques** riches et une grande biodiversité, avec des **activités de loisir et de détente** et une grande fréquentation **touristique**.

La journée a commencé par une intervention de Serge Briffaud.
Celui-ci a présenté les trois hypothèses de la journée :

- 1/ l'énergie est un prisme pertinent pour la lecture des paysages ;
- 2/ le paysage est un outil pertinent pour mettre l'énergie dans le territoire ;
- 3/ l'énergie est une entrée à promouvoir dans les projets de paysages.

Il a ensuite présenté la recherche menée par le Cepage (Centre de recherche sur la culture et l'histoire du Paysage, ENSAPBX, équipe interne du laboratoire Adess (aménagement, développement, santé, sociétés), UMR/CNRS 5185, Université de Bordeaux) autour des «**Ressources paysagères et ressources énergétiques dans les montagnes européennes**», en insistant sur la méthode de la lecture énergétique des paysages.

S'exercer à la **lecture énergétique des paysages**, établir des **scénarios géo-historiques** des interactions entre paysage et énergie, peut grandement contribuer à éclairer les débats actuels. L'idée est donc de se pencher sur des **révolutions énergétiques passées** pour mieux penser la révolution énergétique actuelle. Cela permet de :

- En premier lieu, **prendre du recul** sur des phénomènes d'exploitation parfois très anciens comme l'**hydraulique**. Ainsi il est difficile, pour la plupart des rivières européennes, de parler de renaturation, tant celles-ci sont exploitées depuis longtemps. Par ailleurs la question des boisements et des déboisements s'est déjà posée à plusieurs reprises dans l'histoire des paysages européens.

- Ensuite, mieux comprendre les **interactions complexes**, les impacts concrets, les **conséquences en chaîne, directes ou indirectes**, qui relient exploitation énergétique et paysage, souvent sans qu'on le soupçonne. En effet, l'exploitation énergétique provoque inéluctablement une **nouvelle distribution spatiale des ressources et des fonctions**, et donc des **changements de spatialité et de territorialité**.

- Enfin, l'approche historique permet aussi **d'objectiver** nos propres manières de penser le paysage, le territoire. En cela, l'intervention de Serge Briffaud était un bon démarrage pour, dès le début de la journée, **dépasser les débats habituels sur l'impact visuel et la protection des paysages, et se libérer d'une perception «étriquée» du paysage**.

À travers l'étude du développement de l'hydro-électricité dans les montagnes européennes, on s'aperçoit que ces notions (paysage mais aussi nature, beauté, sauvage, etc.) sont des **constructions sociales et historiques**, les valeurs qui leurs sont associées également, et qu'elles sont fluctuantes et donc relatives. Ainsi, on sait aujourd'hui que l'appréciation esthétique des paysages montagnards s'est fortement développée au XIX^{ème} siècle, en partie en lien avec le développement de l'hydro-électricité et du tourisme, la promotion de l'eau vive, des lacs et des cascades. Il en est de même pour les critères écologiques de protection de la nature : alors qu'on implantait les prises d'eau en aval des cascades pour ne pas amoindrir leur débit, on préfère aujourd'hui les implanter en amont pour rétablir les continuités écologiques qu'elles interrompent.

La **mise en paysage** des montagnes pyrénéennes est ainsi concomitante et liée au développement de l'hydro-électricité. La plupart des scénarios établis dans plusieurs montagnes européennes se recoupent et combinent, durant le XIX^{ème} siècle : **exploitation hydroélectrique, mise en esthétique et en tourisme de la montagne, et stratégies de protection naturelle**. On observe que le **processus d'empaysagement** se fait à la fois en réaction et en défense à des projets jugés destructeurs, et en lien avec **l'émergence d'objets nouveaux** dans le paysage qui amènent les perceptions à évoluer. Dans le cadre d'une recherche scientifique comme celle menée par le Cepage, l'objectif n'est pas de se prononcer sur ces jugements esthétiques mais de décortiquer leur formation.

L'exploitation hydroélectrique ayant participé à «forger» les paysages montagnards tels qu'ils sont définis et valorisés aujourd'hui, son développement a ainsi provoqué et permis d'un côté **l'esthétisation et le développement touristique** et d'un autre côté la **mise en oeuvre de politiques de protection et de classement** du paysage et de la nature (notamment le développement des parcs nationaux ou des réserves naturelles).

D'un autre côté, de manière aussi récurrente, le développement de cette **économie hydraulique**, et de **l'économie touristique** qui l'a souvent accompagnée, a fortement impacté les **modes traditionnels de gestion et d'exploitation** du territoire, en particulier **l'agriculture** et le **pastoralisme**.

On a essayé ici de regrouper et relier quelques points récurrents ou saillants étant sortis des débats autour des interactions énergies et paysages au sujet des différents sites étudiés en ateliers.

PRENDRE DU RECUL SUR LES QUESTIONS D'IMPACT VISUEL

- la «visibilité» est très variable selon les cas : **invisibilité partielle des réseaux** hydrauliques, **grande visibilité de «l'objet»** éolien dressé dans le paysage, etc... La crispation des débats sur l'éolien et le photovoltaïque tient ainsi pour beaucoup à leur grande visibilité, au détriment de débats plus larges sur l'ensemble des énergies renouvelables, et notamment sur les énergies moins visibles et donc moins débattues (hydraulique, géothermie, ...)

- par ailleurs, la crispation sur l'impact visuel des installations doit être remise en perspective à travers les différentes **échelles du paysage** : par exemple, l'installation de panneaux solaires sur le toit d'une cabane d'estive a un impact donné à l'échelle de la cabane comme objet architectural, mais a un autre impact si on considère le maintien de la cabane dans le paysage, ou encore la continuation de l'usage des estives qui permet l'entretien de l'ensemble du paysage pastoral et montagnard.

- il faut aussi **prendre du recul** et considérer la question **au-delà du temps T de notre époque** : l'implantation d'un moulin à une autre époque est-elle si différente (en termes strictement visuels et paysagers) de celle d'une éolienne aujourd'hui? L'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des cabanes d'estives abîme-t-elle plus le paysage que le passage des toits de lauze aux toits d'ardoise, puis aux toits de tôle, au cours du XXème siècle?

- enfin, faudrait-il forcément que les installations énergétiques soient **invisibles**? Les projets d'énergies renouvelables peuvent aussi peut-être **participer à la «lisibilité» du paysage**, de sa structure, de son relief, de ses flux.

LA QUESTION SOCIALE

Hostens

- les débats autour du site d'Hostens ont mis en avant la question sociale au sein des interactions entre question paysagère et question énergétique : l'histoire d'Hostens et de nombreux sites d'exploitation des ressources fossiles est aussi (et surtout localement) une **histoire sociale** ; l'installation des industries a créé des **emplois**, parfois des villages entiers, et leur démantèlement a avant tout été vécu comme une tragédie sociale, économique et humaine. Comment gère-t-on le **basculement social** qui peut accompagner la mise en oeuvre et/ou l'arrêt de projets énergétiques? La **reconversion** d'un site a donc des enjeux multiples, paysagers et écologiques bien sur, mais aussi économiques, culturels et sociaux.

- L'enjeu de la reconversion est aussi **politique et financier** : qui décide de la reconversion d'un site et de sa nouvelle destination? Qui prend en charge la reconversion (souvent celle-ci est prise en charge par le public qui prend le relais alors que les acteurs privés sont normalement responsables des frais de remise en état)? à qui bénéficie-t-elle (aux habitants, aux ex-employés, aux touristes)?

- la question sociale c'est aussi celle des **rapports de pouvoir** : à Hostens, que ce soit du temps de l'exploitation de la lignite ou du temps de la base de loisirs départementale, les habitants du village ne semblent pas vraiment concertés ou pris en compte par les politiques énergétiques et paysagères. C'est donc **l'échelle de décision et d'action** qui est en jeu.

- l'histoire d'Hostens a amené les participants à se questionner sur **l'aspect social des projets d'énergies renouvelables** : on considère souvent que ces énergies (éolien et photovoltaïque notamment) ne créent **aucun emploi** durable ou bénéfique social localement. Ces énergies sont en effet **plus flexibles, plus mobiles**, fabriquées ailleurs, installées comme des objets parachutés sur le territoire, et peu dépendantes d'une main d'oeuvre locale. Cependant ce n'est pas le cas de toutes les énergies renouvelables. Biomasse, méthanisation, bois énergie,... sont des énergies renouvelables synonymes de projets économiques de **développement local** plus larges, et il semble important de prendre en compte au cas par cas l'aspect social des projets énergétiques et paysagers.

MAINTIEN, ÉVOLUTION OU DÉVELOPPEMENT DES USAGES ET DES PAYSAGES?

Pyénées

- dans les Pyrénées, la réflexion liant question paysagère et question énergétique est majoritairement prise comme un moyen de **maintenir et d'entretenir les usages**, et surtout les **paysages traditionnels** de la montagne (et notamment leur ouverture). Le but d'un projet énergétique et économique peut-il être uniquement de maintenir des paysages alors que les activités traditionnelles les produisant ont régressé? Ainsi le développement de la filière bois énergie dans les vallées montagnardes participerait à l'entretien des zones de forêt mais ne contribuerait pas à réduire la dynamique de fermeture des paysages

- de plus cette volonté entre parfois en conflit avec le développement touristique de ces territoires : peut-on, pour maintenir des usages traditionnels, risquer de «détériorer» un **paysage patrimonialisé et touristique** (en construisant une route nécessaire à l'approvisionnement des bergers, ou en installant des panneaux photovoltaïques sur les cabanes pour encourager la pratiques des estives), alors même que c'est le tourisme qui finance en grande partie le territoire?

- d'autre part, parfois un **changement d'usage** peut participer à maintenir un paysage : un exemple est celui de deux villages de granges qui tombaient en ruine, l'un accessible par la route, l'autre non ; la commune a décidé d'autoriser l'usage du premier en résidence, ce qui a permis sa rénovation et son entretien, tandis que le deuxième a achevé de tomber en ruine.

PNR Landes

- dans le massif forestier des Landes, la question du maintien et/ou l'évolution des usages se pose également : la charte actuelle du PNR a comme principe guide la **préservation de la forêt**, comme paysage et comme système économique et humain, alors même que celui-ci est en crise et fragilisé par le changement climatique.

- pourtant si l'on prend du recul historique, le paysage de **forêt plantée** des Landes est assez **récent** et constitue l'étape actuelle d'une **série de transformations** économiques, énergétiques et paysagères. Datant du milieu du XIXème siècle la forêt plantée avait alors remplacé un système d'agropastoralisme de landes. Le développement de l'exploitation de la forêt pour la résine avait donné naissance à un paysage de pins assez vieux, qui a été remplacé aujourd'hui par un paysage de pin plus jeunes (rotations de culture plus rapides) pour l'exploitation du papier.

- faut-il absolument **préserver les usages et les paysages existants** ou faut-il **prévoir et accompagner leurs évolutions** conjointes? En matière de projet énergétique, l'implantation de l'éolien et du photovoltaïque notamment fait débat ; cependant le développement de la filière bois-énergie changerait aussi le paysage de la forêt avec des rotations de culture encore plus rapides, des coupes nombreuses et répétées et des paysages de souches plus répandus. Comment peut-on construire un **nouvel imaginaire de la forêt**? Un **nouveau paysage identitaire**? Lequel?

5 ÉCHELLES DE RÉFLEXION ET D'ACTION : PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX DE LA TERRITORIALISATION DES PROJETS ÉNERGÉTIQUES

Postuler de l'intérêt du lien entre question énergétique et question paysagère, c'est aussi prendre le parti de la **nécessaire «territorialisation» des projets énergétiques**.

Le domaine énergétique, longtemps pris en charge par l'État (hydraulique, nucléaire, etc.) a donné naissance à de nombreux **grands projets** souvent parachutés sur des territoires fortement transformés. Au sein d'un **réseau d'énergie centralisé et connecté**, le lieu de production, s'il est impacté parfois négativement par l'installation, ne bénéficie pas directement des retombées du projet : l'énergie est reversée dans le réseau, consommée à l'échelle nationale (même s'il existe de plus en plus de dispositifs de compensation).

Il y a donc une tension entre **logique réticulaire et localisation des points de production**. Certains postulent qu'une production plus territorialisée permettrait, par un **effet de proximité**, une autre relation à l'énergie : une énergie produite localement signifie en effet aussi une énergie fluctuante et limitée. De nombreux débats et études portent aujourd'hui sur le développement de **projets énergétiques à l'échelle locale**, cependant on observe des tendances contradictoires et de nombreuses questions.

Si les micro-projets d'énergie se développent, si le fait d'être **autonome** et produire sa propre énergie est aujourd'hui possible, si certains **acteurs locaux** (communes, syndicats, groupements économiques,...) s'organisent de manière collective pour **maîtriser leur production et leur consommation**, on observe aussi dans le même temps un **réseau** de plus en plus centralisé et des **infrastructures** énergétiques de plus en plus grandes et de plus en plus lourdes. Ce paradoxe se retrouve aussi dans les différents arguments, et dans l'incertitude qu'on a aujourd'hui sur **l'efficacité, la rentabilité et l'intérêt respectifs des petites ou des grandes infrastructures**.

BIGNESS OU ÉCHELLE DOMESTIQUE?

- Vaut-il mieux **concentrer** les structures d'exploitation ou les **dispenser**? Un maillage régulier du territoire est-il réellement souhaitable? **«Bigness»** ou **échelle domestique**? Concernant l'hydro-électricité par exemple, certaines études avancent que la multiplication des petites infrastructures serait plus impactante pour l'environnement que la concentration en de moins nombreuses grandes infrastructures. Pour d'autres énergies comme la méthanisation, la proximité est évidente, mais là encore des **questions d'échelles** se posent : un méthaniseur n'est pas rentable pour un seul agriculteur.

- La production décentralisée est encore rare mais en développement. Doit-on tendre à une **autonomie énergétique**? Si oui à quelle **échelle (domestique, communale, régionale, nationale)**?

DÉCENTRALISATION, DISPARITÉS ET HIÉRARCHIES

- **Décentralisation** peut aussi être synonyme de **disparité** : aujourd'hui l'énergie a un **prix national** qui est le même pour tous. Si chaque territoire se met à produire et consommer sa propre énergie, on verra apparaître des disparités entre **territoires à fort potentiel** et **territoires à faible potentiel**, ce qui pourrait aboutir à une **fluctuation des prix** de l'énergie et donc à des **inégalités** des territoires devant **l'accès à l'énergie**.

- Cependant les disparités existent déjà, sous une autre forme, aujourd'hui. Les **territoires producteurs d'énergie** peuvent être vus comme des **espaces «servants»**, comme par exemple les montagnes, peu peuplées, prodiguant de l'énergie pour les villes et les plaines. De même le PNR des Landes est aujourd'hui un espace de soutien et de repli, à la fois de la dynamique touristique de la côte et de la dynamique résidentielle de l'agglomération bordelaise ; en matière de projets énergétiques certains considèrent ce territoire comme une réserve d'espace disponible car vu comme «vide». Va-t-on vers un scénario de déserts producteurs d'énergie pour la ville dense où tout le monde habite et travaille?

- Certaines études avancent que l'on pourrait répondre à la demande énergétique avec le renouvelable en exploitant les **surfaces construites** des villes (toits, façades, parkings, etc.), alors qu'aujourd'hui c'est toujours les **territoires agricoles et forestiers** qui sont impactés. Comment lier question énergétique, question urbaine, question paysagère et question agricole et forestière?

PROJETS ÉNERGÉTIQUES

Ouvrir le débat à la lumière de la diversité des énergies renouvelables

=> Il semble nécessaire de **diversifier les réflexions** sur les énergies renouvelables en **considérant l'ensemble des possibilités** des multiples énergies renouvelables existantes dans leur diversité, voire de penser « bouquet » de solutions énergétiques. On parle souvent principalement d'**éolien et de photovoltaïque** mais il y a aussi : **géothermie, méthanisation, biomasse, bois-énergie, hydraulique, ...**

=> Cela serait déjà un bon préalable pour ouvrir les débats : on ne peut pas avoir de position figée «en général» puisque chaque énergie a des **conséquences** et des **caractéristiques différentes**. Un outil à développer pourrait être de mettre en oeuvre une grille avec une **déclinaison de différents critères** selon les différents types d'énergie.

Comprendre et faire comprendre

=> De manière plus générale il y a un **manque énorme de connaissance et de compréhension** sur le sujet, tant parmi les professionnels du territoire et du paysage que parmi les habitants. Aujourd'hui il semble **difficile de débattre** des pour et des contre de chaque situation, de réfléchir ensemble aux manières de faire, alors que la plupart d'entre nous ne comprennent pas comment ça marche concrètement. La connaissance du fonctionnement énergétique des territoires comme des possibilités techniques actuelles semble un préalable indispensable à tout débat ou projet énergétique.

Être attentif et réactif

=> Enfin, on travaille sur des scénarios établis avec nos **connaissances actuelles** : il y a une veille nécessaire à avoir sur les **avancées techniques** (en matière de production mais aussi de stockage et de transport) et les **évolutions réglementaires** (notamment sur la vente d'énergie), ainsi qu'une **vigilance** à proposer des **alternatives** pour que les choses n'évoluent pas seulement dans les directions infléchies par les lobbies économiques et industriels

=> La question des **déchets** et de leur re-traitement est aussi un des grands chantiers de la transition énergétique et peut tout à fait être abordée du point de vue du paysage

PROJETS TERRITORIAUX

Le territoire, espace de complexité et de transversalité

=> L'**approche «territoriale»** est aujourd'hui au coeur de nombreuses discussions sur les projets énergétiques et la transition climatique en général, le territoire étant un espace de transversalité et de complexité. Dans une volonté de territorialisation des projets énergétiques, il semble nécessaire de mener une réflexion qui lie **ville / milieu rural / forêt / agriculture**, et la **question énergétique** et la **question paysagère** doivent participer à cela.

Cohérence entre les échelles, les outils et les territoires

Comment les projets d'énergies questionnent-ils les **systèmes de gouvernance** et les outils à disposition?

Dans quels **outils ou instruments de planification** s'intègre la question énergétique?

Quelles **échelles de décision et de projet** entre les acteurs nationaux, l'échelle régionale et l'échelle très locale ?

Entre intérêt général et impacts locaux ?

Un des points les plus importants est d'arriver, au travers de projets territorialisés, à atteindre une cohérence : **cohérence entre les échelles** (domestique, commune, département, région,...) et **cohérence entre les territoires** (entre communes voisines, entre le PNR et la métropole bordelaise, etc.).

Dans les territoires étudiés, on a pu voir que dans certains cas il manquait une attention au niveau local (à Hostens et dans le PNR des Landes en général), alors que dans d'autres cas il manquait à l'inverse une cohérence globale (manque de cohérence entre les politiques des différentes communes, des différentes vallées des Pyrénées).

Quels **outils intermédiaires** existent entre petite échelle et grande échelle (SCOT, schéma de cohérence territoriale, inter-SCOT, PLU, plan local d'urbanisme, PLUI, plan local d'urbanisme intercommunal, PCET, plan climat énergie territorial, agendas 21, ...) ?

L'énergie est par essence en réseau et nous oblige à avoir un **raisonnement global qui traverse les échelles**.

De même, la **cohérence entre les domaines de l'action publique** est fondamentale : on ne peut pas travailler sur des projets d'énergies renouvelables dans le PNR des Landes si on ne prend pas en compte le fait que c'est aussi une forêt exploitée, une réserve de biodiversité et un territoire de plus en plus habité. Les différentes politiques doivent donc s'accorder, ce qui passe par un **décloisonnement des compétences**.

Quel type de **gouvernance** requiert cette problématique transversale ?

PROJETS DE PAYSAGE

On a vu à travers cette journée d'étude une amorce des possibles interactions entre projets de paysages et projets énergétiques. Cependant, cette piste est encore et surtout un chantier ouvert, à explorer, expérimenter et développer. Il semble en tout cas que l'énergie est une question dont gagneraient à se saisir les projets de paysage et que le projet de paysage peut certainement, à sa manière, participer à penser différemment la territorialisation de la transition énergétique via les projets d'énergie renouvelable.

Quels outils? Quelles politiques?

La question énergétique comme la question paysagère sont toutes deux des problématiques transversales, **transversales aux territoires, aux échelles et aux domaines d'action des politiques publiques** (urbanisme, territoire, économie, transports, environnement, ...). Ce sont aussi deux domaines assez **récents**, qui n'ont pas encore une **existence administrative** très définie, et dans les champs desquels les politiques publiques, les outils et les instruments sont variés, multiples et encore souvent expérimentaux.

Une idée serait que la problématique paysagère et la problématique énergétique, plutôt que de créer de nouvelles branches des politiques publiques et de nouveaux outils, **infusent l'ensemble des politiques publiques et s'intègrent aux différents outils de planification et d'aménagement existants**.

A été cité durant la rencontre **un exemple de «cercle vertueux» entre énergie renouvelable, territoire, agriculture et paysage** : de nombreux agriculteurs ont aujourd'hui des méthaniseurs pour valoriser en énergie ou en chaleur les déchets de leurs exploitations et notamment de l'élevage. Plus l'alimentation des vaches est de bonne qualité plus le pouvoir de méthanisation du lisier est important. Pour rentabiliser leur méthaniseur, les agriculteurs se remettent à cultiver de la luzerne qui a des qualités nutritives meilleures pour les vaches. Comme la luzerne pousse même sur des sols très pauvres cela provoque la remise en culture de terrains enfrichés.

Comment une telle **synergie** peut-elle être pensée dans les politiques publiques ?

Quel rôle pour le paysagiste?

Les paysagistes sont encore actuellement peu nombreux **au sein des collectivités**, peu mobilisés sur les projets de territoires, et leur rôle n'y est pas encore toujours très défini. On juge ici que la présence et le rôle des paysagistes dans l'élaboration et la mise en oeuvre des **politiques publiques** est fondamentale. Y compris concernant la question énergétique, pour laquelle on a vu que le paysagiste pouvait apporter un regard, à la fois historique, géographique et prospectif.

Pour autant ce rôle n'est pas évident à trouver et sera à inventer au cas par cas. En effet les paysagistes peuvent, vis-à-vis de projets d'énergies renouvelables, se retrouver en tension entre de multiples volontés et alternatives.

Tout d'abord, on l'a vu à travers le préalable historique, ils peuvent porter un **regard éclairé rétrospectif de «lecture» du territoire** qui permet souvent de donner plus de profondeur au débat en relativisant les conflits actuels souvent brûlants.

Ensuite, les paysagistes doivent se positionner en nuances mais en tout cas **au-delà de l'opposition** parfois simpliste aux projets d'énergies renouvelables **«au nom» de la protection du paysage**.

Dans le même temps, ils ne doivent pas fermer les yeux sur les **logiques souvent technico-économiques** qui guident ces projets, et pourraient se poser en lutte ou en **alternative** à l'avenir dessiné parfois de manière univoque par les lobbies industriels et financiers. Un **sens critique** est donc aussi nécessaire.

Enfin, il semble que, de manière plus spécifique encore, les paysagistes concepteurs soient des acteurs privilégiés pour participer à la **création et la construction de nouveaux paysages**, notamment intégrant les énergies renouvelables.

L'approche paysagiste est intéressante notamment via **la prise en compte du «temps»** dans ses multiples dimensions, temps historique, temps du vivant, temps de la prospective et de l'anticipation.

Le travail sur des **scénarios paysagers et énergétiques**, qu'ils soient **historiques ou prospectifs**, est une des pistes d'outils à développer. Les scénarios proposent en effet une approche plus territoriale que la méthode plus technico-économique de la «modélisation», et permettent, dans une élaboration collective, de **construire un consensus** et une **appropriation sociale** de la question. Il s'agit d'**ouvrir le champ des possibles plus que de prédire l'avenir**. Le PNR des Landes a ainsi mené une expérience de recherche action et de scénarios prospectifs pour le renouvellement de sa charte, aboutissant à 3 «scénarios» imaginant le territoire du parc à l'horizon 2030.

De quel paysage parle t'on?

Le paysage semble être un bon **outil de médiation** pour envisager la question énergétique.

Mais le paysage est-il alors seulement **outil**? Moyen de? **Reflet** de la question énergétique en permettant la lecture historique? **Conséquence** du projet d'énergie renouvelable en permettant l'évaluation? **Percept intermédiaire** offrant une base pour la concertation difficile sur la problématique énergétique? **Accompagnement ou justification esthétique et culturelle** de projets avant tout économiques?

Comment faire pour que le paysage soit **pris en compte dès le départ**, et au-delà de ça, pour qu'il participe à **orienter la manière de penser et de mettre en oeuvre les projets énergétiques**?

Il semble que cela ne pourra se faire qu'en évitant l'approche uniquement ou majoritairement esthétique du paysage, qui, le réduisant à cette dimension visuelle d'un tableau à observer, limite aussi son rôle possible dans des projets complexes comme les projets d'énergies.

Les **éléments de paysage** ont toujours eu de **multiples fonctions**. Aujourd'hui, il semble encore souvent que c'est la fonction esthétique qui prend le dessus au détriment des autres. Peut-on, par la pratique du projet, **dépasser la lutte esthétique** au centre de laquelle le paysage se retrouve le plus souvent? Le projet est bien une synthèse de tous les éléments évoqués ci-dessous.

Il semble nécessaire de donner une **visibilité aux autres dimensions du paysage** : administrative, économique, agricole, énergétique, écologique, social, culturelle, ... mais aussi de leur donner une **existence administrative et opérationnelle**, afin que le paysage puisse devenir davantage une catégorie de l'action publique dans toutes ces dimensions et pas seulement dans sa dimension esthétique et patrimoniale.

7 POUR ALLER PLUS LOIN

Sur les questions énergétiques :

- le site de l'ADEME, site de référence sur les énergies renouvelables, les politiques en vigueur, avec des chiffres clés et des guides techniques sur de nombreux points (<http://www.ademe.fr/expertises/changement-climatique-energie>), ainsi qu'une médiathèque très fournie
- le site de France Stratégie, le commissariat général à la stratégie et la prospective (<http://www.strategie.gouv.fr/travaux/developpement-durable-technologies/transition-energetique-ecologique>)
- le site <http://www.energies-renouvelables.org/> et notamment le Baromètre 2013 des énergies renouvelables en France (http://www.energies-renouvelables.org/observ-er/html/energie_renouvelable_france/BaroElec2013_Integral.pdf)
- le Réseau Action Climat (<http://www.rac-f.org/>) et notamment le dossier «Quelle gouvernance territoriale pour la transition énergétique?»
- le Centre de ressources pour la chaleur renouvelable et l'aménagement énergétique des territoires (<http://reseaux-chaleur.cerema.fr/>)
- la politique énergétique (en Aquitaine) (<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/transition-energetique-et-climat-r2.html>)
- tous les documents sur le SRCAE (schéma régional climat air énergie) Aquitaine, les études sur le potentiel énergétique de la région et un grand nombre de cartes sur la question énergétique en Aquitaine (<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/schema-regional-climat-air-et-energie-r175.html>)
- l'Agence locale énergie et climat métropole bordelaise et Gironde (<http://www.alec-cub33.fr>)
- les espaces info-énergies des CAUE 47 (Lot-et-Garonne) et 24 (Dordogne) (<http://www.urcaue-aquitaine.com/consultation/affiche.php?idtheme=23>)

Sur le territoire aquitain :

- le film «Landes», sur l'industrie landaise de la résine et l'électrification des Landes entre-deux guerres (François Xavier Vives, 2013) : <http://www.landes-lefilm.fr/> ; http://www.dailymotion.com/video/x11h69y_landes-bande-annonce_shortfilms#from=embediframe
- le travail de recherche prospective sur le devenir du territoire des Landes dans le cadre de la révision de la charte du PNR (<http://charte.parc-landes-de-gascogne.fr>)
- L'histoire sociale et économique des Landes en vidéo (<http://fresques.ina.fr/landes/accueil>)

Sur les relations entre politique énergétique et planification territoriale :

- le dossier de la revue web «Développement durable et territoires», vol 2 n°1 mars 2011 intitulé «Facteur 4» (<http://developpementdurable.revues.org/8717>), et en particulier :
- un article de Camille Chanard, Marie-Hélène de Sède-Marceau et Michael Robert sur les instruments et outils de régulation à disposition des collectivités en matière de politique énergétique (<http://developpementdurable.revues.org/8776>)
- un article de Elsa Mor sur les initiatives locales et les échelles de gouvernance dans les projets énergétiques et territoriaux (<http://developpementdurable.revues.org/8759>)
- un article de Sylvain Godinot sur les PCET (plans climat énergie territoriaux) et l'historique des politiques et outils locaux de maîtrise de l'énergie (<http://developpementdurable.revues.org/8874>)

Sur les relations entre question paysagère et question énergétique :

- le dossier thématique «Le paysage à l'épreuve de la transition énergétique» : huit articles traitant différents aspects de cette question avec une approche historique (http://www.projetsdepaysage.fr/le_paysage_a_l_epreuve_de_la_transition_energetique)
- le dossier «Paysages de l'après pétrole» (http://www.citego.info/IMG/pdf/pass9_bd.pdf)
- l'argument scientifique du programme de recherche «IGNIS MUTAT RES : penser la ville, l'architecture et le paysage au prisme de l'énergie» (http://www.academia.edu/2898540/Ignis_Mutat_Res_larchitecture_la_ville_et_le_paysage_au_prisme_de_l%C3%A9nergie)
- le blog du programme de recherche sur la lecture énergétique des paysages montagnars (<http://enpaysage.hypotheses.org/>)
- Paysages de l'énergie, paysages en transition : http://www.raee.org/elettre47/images/paysages_energie_paysages_en_transition.pdf

Sur les politiques publiques de paysage :

- un article de Laurent Lelli et Sylvie Paradis (2013) sur les politiques publiques de paysage (http://www.projetsdepaysage.fr/fr/l_appropriation_des_politiques_publices_du_paysage_dans_les_services_de_l_etat_)
- un article de Didier Labat (2013) sur le paysage comme outil de l'action publique (<http://www.metropolitiques.eu/Le-paysage-outil-de-l-action.html>)

Autre :

- le film Terres Noires sur deux villages isolés, l'un dans les Pyrénées et l'autre dans les Alpes (Luc Moulet 1961)